

Politique QSSE

Qualité – Sûreté – Sécurité – Environnement

QUALITÉ

Réduire le nombre d'équipements mutualisés non fonctionnels au démarrage de chantier, avec pour objectif 90% de conformité des équipements mutualisés mis à disposition.

SÉCURITÉ

Réduire de 30% le nombre de faits accidentels (accidents avec et sans arrêt + soins infirmiers) liés à la manutention manuelle.

SANTÉ

Prévenir et maîtriser le risque d'exposition au plomb afin de garantir 0 exposition accidentelle au plomb.

SÛRETÉ

Développer la culture Sûreté-RP, et obtenir les objectifs suivants :

- 0 Evènement Significatif Sûreté relevé.
- 0 contamination (interne, corporelle, matérielle).
- Dosimétrie individuelle max. : 1mSv (Cat.B).

ENVIRONNEMENT

Réduire notre impact environnemental par différents leviers d'actions et obtenir la médaille de bronze à l'évaluation RSE ECOVADIS.

OBJECTIFS QSSE 2026

NOTRE ENGAGEMENT

Depuis 2003, CTP environnement s'efforce d'améliorer ses performances dans le domaine de la **Qualité**, de la protection de la **Santé** et de la **Sécurité** des personnes ainsi que dans la **prévention** des **risques environnementaux** (**préservation** et **protection** de l'environnement). Notre engagement se traduit par une volonté d'améliorer continuellement la **pertinence** de notre système QSSE et plus particulièrement de :

Garantir une **qualité optimale** de nos **prestations** pour nos clients.

Assurer le respect des **délais de réalisation**.

Rechercher l'optimisation des **coûts**.

Respecter les **exigences réglementaires** et autres en matière de **santé, sécurité et sûreté**.

Renforcer la protection de la **vie et de la santé de notre personnel**.

S'appuyer sur la **consultation** et la **participation active** de tous nos collaborateurs.

Veiller à l'amélioration des **conditions de travail pour l'ensemble de nos salariés**.

Déployer la **culture sûreté** et des **formations adaptées** auprès des salariés.

Respecter l'**intégrité et le bon fonctionnement des installations client** durant nos interventions.

Protéger l'environnement en contrôlant et maîtrisant **l'impact de notre activité**.

Respecter les **exigences réglementaires** et autres en matière d'environnement.

Veiller à la diminution de notre **consommation d'énergie**.

La démarche d'amélioration que nous menons doit contribuer par son efficacité, à :

- la performance et la pérennité économique de l'entreprise,
- la maîtrise de l'ensemble des risques QSSE identifiés et évalués pour l'entreprise,
- la mise en œuvre de mesures de prévention appropriées pour éliminer ou minimiser les risques identifiés,
- des conditions de travail plus sûres et saines,
- l'épanouissement et l'évolution de nos salariés,
- l'accroissement de la satisfaction de nos clients,
- la capitalisation de nos REX (inclus l'analyse de nos faits accidentels) pour continuer de progresser,
- l'intégration de notre activité dans l'environnement.

« Dans le cadre de ses activités, CTP environnement place la **Qualité**, la **Santé**, la **Sécurité** et l'**Environnement** au cœur de ses priorités. Pour préserver notre savoir-faire unique et poursuivre notre développement, nous devons chacun à notre niveau appliquer et faire respecter notre politique QSSE. Notre ambition est claire : Réduire significativement les accidents, les dommages pour la santé de nos collaborateurs et de nos partenaires tout en garantissant un haut niveau de qualité de nos prestations. La performance de l'entreprise passe avant tout par la sécurité de ses équipes : Chacun est acteur, chacun est responsable. »

POLITIQUE RP

RADIOPROTECTION

NOTRE ENGAGEMENT

Notre volonté est de traiter la radioprotection avec la même rigueur que la Santé Sécurité ou la Sûreté, c'est-à-dire en améliorant continuellement nos résultats et en maîtrisant le risque de contamination.

Dans ce cadre, nous nous engageons à :

- Respecter la réglementation et les obligations de conformité relative à la protection des travailleurs contre les rayonnements ionisants.
- Former notre personnel aux exigences radioprotections des exploitants et au port des équipements de protection associé le cas échéant.
- Réduire aussi bas que raisonnablement la dose individuelle.
- Etre irréprochable en matière d'entrées/sorties en zone réglementée aussi bien pour les intervenants que le personnel.
- Respecter les exigences clients en concordance avec les engagements ci-dessus.

En **2026**, nous veillerons particulièrement à **sensibiliser nos intervenants à la maîtrise du risque radiologique et au suivi de l'exposition**, tout en maintenant les **objectifs de contrainte de dose** liés à l'exposition externe suivants:

Dosimétrie individuelle maximum

Catégorie B

1 mSv / 12mois glissants

En matière d'exposition interne, pour l'année 2026, l'objectif est fixé à **0 contamination interne** de personnel, **0 contamination du matériel** et **0 déclenchement de portique** en sortie de zone délimitée .

Ces objectifs dosimétriques individuels et collectifs s'appliquent au personnel CTP environnement qui fera remonter toute anomalie en matière de radioprotection.



Le Service QSSE et la Division Nucléaire bénéficient de tout mon soutien dans ses efforts pour maintenir une application rigoureuse du Système de Management de la Radioprotection. Thibault LE BOURDONNEC est donc désigné Responsable Radioprotection et il est accompagné dans sa mission par Mr Fabien GASTALDI qui sera notre Conseiller en Radioprotection durant cette période.

Philippe BARRE
Président

Lionel MONDELIN
Directeur Général

Rémi NICOLAS
Directeur Général
adjoint

Cyril CORRE
Directeur BU NCI

Yann MILLOUR
Directeur BU TDE

POLITIQUE RSE

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE ENTREPRISE

Depuis sa création, CTP environnement s'appuie sur un socle de valeurs et d'engagements impulsé par la direction en matière de respect des personnes, de l'environnement et des parties prenantes pour agir en entreprise responsable à la fois innovante et pérenne.

Dans cet esprit, CTP environnement déploie une politique de responsabilité sociale qui fait partie intégrante de la stratégie de notre entreprise. Elle se traduit au sein de l'ensemble de nos processus et est déclinée sur l'ensemble de nos sites en France.

NOTRE ENGAGEMENT

GARANTIR L'ÉQUILIBRE SOCIAL ET HUMAIN

- **L'égalité des chances et la diversité**: nos recrutements sont ouverts à tous les candidats, sans distinction de genre, d'handicap, d'âge, de formation, d'origine ou de culture.
- **La mobilité interne**, qui permet à chacun de nos collaborateurs de se former et d'évoluer en permanence au sein de CTP environnement.
- **L'équité**, grâce à une politique de rémunération individualisée et à une couverture sociale de référence.
- **La responsabilité**, car l'éthique, la sécurité et le respect de l'autre sont au cœur de nos préoccupations dans l'accompagnement de nos collaborateurs tout au long de leur carrière.

RÉDUIRE ET MAÎTRISER NOTRE EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE

- Un **recyclage** de l'ensemble des déchets générés (papiers, plastique, capsules de café, verre, DEEE, piles, etc.).
- Un programme de remplacement des ampoules par des éclairages LED accompagné d'une campagne d'affichage de **sensibilisation à l'économie d'énergie**.
- La consommation électrique est également un critère pris en considération lors de la conception de nos unités mobiles de traitement.
- L'organisation des trajets sur nos lieux d'intervention en **co-voiturage**, l'entretien et le renouvellement régulier de notre parc véhicule et la sensibilisation de nos conducteurs aux principes d'**écoconduite**.
- La **sensibilisation** de notre personnel aux enjeux environnementaux à travers leur participation à des **ateliers 2tonnes** ou **fresques de l'eau**.

FAIRE RIMER CONFIANCE ET PERFORMANCE

- La stratégie de développement tournée vers la **satisfaction de nos clients**, le respect de nos engagements commerciaux et la compétitivité de nos activités opérationnelles.
- L'établissement de partenariats et collaborations avec des fournisseurs et sous-traitants dans le **respect des règles de déontologie**.
- La construction de nouveaux modèles de relations et de création de valeurs avec nos parties prenantes.
- Le **respect de la concurrence**, de la prévention des fraudes et de la corruption.



« En plaçant la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) comme clef de voûte de notre stratégie de développement, nous assurons la pérennité de notre modèle d'entreprise citoyenne. La RSE est au cœur de l'engagement de CTP environnement pour faire converger qualité de vie, bien-être et performance ».

Philippe BARRE
Président

Lionel MONDELIN
Directeur Général

Rémi NICOLAS
Directeur Général
adjoint

Cyril CORRE
Directeur BU NCI

Yann MILLOUR
Directeur BU TDE